

ARCHIVES

départementales et métropolitaines

Marie-Josèphe Bonnetain

LE CENTRE MATERNEL DÉPARTEMENTAL

186, rue de Gerland 69007 Lyon. Tél. (7) 872.64.40



Directrice du centre maternel de Gerland (1980-1993)

6206W 1-6206W11

1919-2017

Pierre Chamard

Introduction

Zone d'identification

Cote :

6206W 1-6206W11

Date :

1919-2017

Description physique :

Importance matérielle : 0,51 ml, 11 article(s)

Auteur :

Pierre Chamard

Description du profil :

Nom de l'encodeur : Instrument de recherche produit au moyen du logiciel Mnesys de la société Naoned

Langue : Instrument de recherche rédigé en français

Origine :

Bonnetain, Marie-Josèphe

Biographie ou Histoire :

Marie-Josèphe Bonnetain

Marie-Josèphe Bonnetain est née en 1944. Elle suit une formation d'assistante sociale à Lyon, en partie grâce à une bourse de la Sécurité sociale qui l'oblige à travailler trois ans à son service après son diplôme. Après deux ans à la Caisse primaire d'assurance maladie de Roanne, elle obtient le rachat de sa bourse par la Sauvegarde de l'enfance de la Loire.

Par la suite, elle rejoint la Sauvegarde de Bobigny, à une époque où le département de Seine-Saint-Denis n'existe pas encore (créé en 1968). Tout est en construction : le tribunal et les services de la préfecture sont dans des constructions modulaires, les adresses de visites ne figurent sur aucun plan.

Malgré l'intégration à ce qu'elle estime être une « bonne équipe », elle choisit de rejoindre l'hôpital de Versailles en 1969, en tant qu'assistante sociale du service maternité et de médecine. Son rôle est d'assister aux consultations prénatales et de participer à la constitution des dossiers pour le suivi de la grossesse. Elle retient de cette époque l'ostracisme à l'encontre des jeunes femmes enceintes qui projettent d'abandonner leur enfant, caractérisé notamment par la rudesse des médecins à leur égard. Par voie de conséquence, l'assistante sociale a pour mission de gérer toute la procédure pour les jeunes femmes qui veulent accoucher anonymement (sous X), notamment faire le lien avec la pouponnière du Foyer de l'enfance de Versailles. Marie-Josèphe Bonnetain retient que la fin de cette expérience professionnelle est marquée par le procès de Bobigny, contre cinq femmes accusées de pratique ou complicité d'avortement, en octobre-novembre 1972 avec l'émergence de la figure de Gisèle Halimi, avocate lors de ce procès.

En 1972, elle intègre le service divorce de la Sauvegarde à Lyon dans un contexte législatif dense :

- Loi n° [70-459](#) du 4 juin 1970 relative à l'autorité parentale, qui substitue cette dernière à la « puissance paternelle ».
- Loi n° [74-1026](#) du 4 décembre 1974 portant diverses dispositions relatives à la régulation des naissances, complété par la loi n° [75-17](#) du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de la grossesse, dite loi « Veil ».
- Loi n° [75-617](#) du 11 juillet 1975 portant réforme du divorce.

Fin 1979, Marie-Josèphe Bonnetain est recrutée par M. Besnard, directeur départemental des affaires sanitaires et sociales (DDASS), pour devenir directrice de la Maison des mères de Gerland. Elle succède à Mme Debever, qui quitte ses fonctions en décembre 1979, avec laquelle elle n'a eu que très peu le temps d'échanger.

En prenant son poste en février 1980, elle s'interroge sur sa légitimité à assumer une telle fonction, sur sa capacité à agir. Âgée de moins de 40 ans, elle s'inquiète quant à son positionnement face à des personnels présents depuis plusieurs décennies. Elle en fait part, rétrospectivement, lors de sa dernière réunion d'équipe plénière le 14 juin 1993 : « *prendre à 35 ans une institution telle que la Maison des mères relevait de la gageure, du défi et de l'inconscience, tant était grande mon ignorance de la charge que représentait une telle position* » (6206W1).

Elle trouve alors un établissement sans projet institutionnel mais avec un simple règlement intérieur (qui figure dans le fonds sous la cote 6206W1). Son souci est celui de l'accueil, car avec près de 500 demandes annuelles formulées, seules 80 femmes peuvent être hébergées. À cette époque, il n'y a déjà plus d'accouchement sur place mais l'établissement est en relation exclusive avec la maternité de l'Hôtel-Dieu avec laquelle les relations sont tendues (« *en v'la encore une de Gerland* » accueillait généralement les parturientes). Soucieuse de rompre avec « *le poids des mots qui stigmatisent* », celui des « filles-mères », Marie-Josèphe Bonnetain choisit de rebaptiser la *Maison des mères de Gerland* en *Centre maternel de Lyon* dès 1981. Elle fait visiter son établissement aux équipes médicales de l'Hôtel-Dieu mais s'ouvre aussi à d'autres maternités voire à des cliniques. En interne, la mise en place de groupes de parole avec les résidentes, animés par les psychologues Dominique Favre et Jean-Noël Lhost, contribue à apaiser le climat.

Outre la direction de l'établissement, Marie-Josèphe Bonnetain et son équipe mènent une intense activité d'études sur le champ social, caractérisée non seulement par le rassemblement d'une documentation variée sur le sujet de l'enfance et de la maternité sous divers angles (médical, psychologique, sociologique, historique, juridique, *etc.*), mais également par diverses interventions orales ou écrites dans des contextes variés (journées d'études, colloques, débats, *etc.*). Elle porte un intérêt particulier à l'histoire des centres maternels et notamment celui de Lyon, comme en témoigne son fonds d'archives. Ses travaux, menés dans un souci « clinique », la conduisent à entretenir des relations régulières avec des universitaires (la juriste Jacqueline Rubellin-Devichi), des figures du monde professionnel du secteur social (Emma Gounot, par exemple) et leurs organisations (notamment l'Association nationale des professionnels et acteurs de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire en faveur de l'enfance et de la famille ANPASE).

En 1993, elle quitte la direction du Centre maternel pour rejoindre celle de l'école Le Nôtre à Sonchamp (Yvelines), établissement placé sous la responsabilité du département de Paris, pour des adolescents en difficulté, placés à l'Aide sociale à l'enfance, dans le but d'assurer la prise en charge de leur difficultés et de leur proposer une formation professionnelle qualifiante.

La Maison des mères de Gerland (1919) devenue Centre maternel départemental de Lyon (1981)

Le domaine de Gerland, comprenant un château datant du XVI^e siècle, est acheté par la Ville de Lyon au Ministère des Armées en 1919. Le maire Édouard Herriot projette d'y installer un asile maternel dénommé Maison des mères avec pour objectifs d'assurer la protection des femmes enceintes avant et après accouchement, décourager les infanticides et prévenir les abandons d'enfants. Au plus fort de la fréquentation, l'établissement comptera une centaine de lits et divers équipements tels qu'une pouponnière, une salle d'accouchement mais aussi une chapelle. Administrativement, la Maison est gérée par le directeur du bureau d'hygiène de la Ville.

La loi du 15 avril 1943 impose aux départements de financer les maisons maternelles. Celle de Gerland rejoint ainsi la nourricerie du Vinatier comme lieu d'accueil dans le département, tout en restant sous la responsabilité de la Ville de Lyon. En 1959, les gestions administratives de ces deux établissements fusionnent sous l'autorité du Conseil général. La maison maternelle fait l'objet d'une restructuration qui se traduit notamment par la fermeture de la salle d'accouchement et de la chapelle. La direction est confiée à Mme Debever, sage-femme de profession, à qui succèdera Marie-Josèphe Bonnetain en 1980. Sous l'impulsion de cette dernière, outre le changement d'appellation en Centre maternel, l'établissement se dote d'un cadre administratif (notamment un règlement intérieur) et se modernise : d'une part sur le

plan structurel avec la mise en place d'une crèche notamment (à laquelle sera ajoutée une halte-garderie en 1987), d'autre part sur le plan de la professionnalisation des personnels recrutés (psychologues, psychomotriciens, psychiatres, puéricultrices, moniteurs-éducateurs, éducateurs spécialisés, infirmières, etc).

Sur un plan juridique, « *le centre maternel du Rhône est un établissement public non doté de la personnalité morale. Il dépend du département et constitue une branche de l'ASE. Son financement est intégralement pris en charge par le budget départemental ; [...]. Le centre est directement sous la responsabilité et le contrôle du président du conseil général [...]. Enfin, la DDAS service déconcentré de l'État, opère un contrôle de légalité a posteriori, de validité des décisions prises en centre.* » (Sonia GIROUD-TREFF, 1993).

En 1995, l'établissement est transféré à la Cité de l'enfance, à Bron, qui deviendra Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF).

;

Histoire de la conservation :

Jusqu'à leur entrée aux Archives départementales et métropolitaines, les archives étaient conservées au domicile de Marie-Josèphe Bonnetain, Lyon 2^e arrondissement.

Modalités d'entrée :

Type d'entrée : don

Date d'entrée : 22/05/2023

Zone du contenu et de la structure

Présentation du contenu :

Le fonds est constitué de deux parties. La première (6206W1-6206W3) a trait au fonctionnement du Centre maternel départemental, composée de documents institutionnels et notamment des procès-verbaux de la commission de surveillance de l'établissement. La plupart des dossiers qui y figurent ont le statut juridique d'archives publiques.

La seconde partie (6206W4-620611) concerne les activités scientifiques de Marie-Josèphe Bonnetain, essentiellement la rédaction d'interventions dans des manifestations variées ou des revues et ouvrages ayant trait au travail social. Une part importante consiste en un rassemblement de documentation sur les sujets d'études de la donatrice : histoire des centres maternels et particulièrement celui de Lyon, textes juridiques, interventions et publications d'autres auteurs, etc. Bien que ces documents découlent de l'activité professionnelle de Marie-Josèphe Bonnetain, leur statut reste privé.

Évaluation, tris, et éliminations, sort final :

Outre des doublons multiples de quelques documents, n'ont pas été conservés dans le fonds :

- un exemplaire du n° 111 de *Migrations Etudes*, publié par l'Agence pour le développement des relations interculturelles en janvier 2003, consacré au Mouvement associatif chinois et franco-chinois en France
- un exemplaire du tome VII du Code des Archives de France consacré au règlement des archives hospitalières, publié en 1969.

Mode de classement :

Conformément à la circulaire [AD 98-8](#) du 18 décembre 1998 relative au classement et à la cotation des

archives dans les services d'archives départementales et en raison de la présence d'archives publiques et privées, le versement a été classé en série W du cadre de classement des archives départementales.

Zone des conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès :

Pour la partie publique, le fonds est librement communicable à l'exception des documents contenant des informations personnelles pour lesquels un délai de 50 ans est appliqué (protection de la vie privée) conformément à l'article L213-2 du code du patrimoine.

Pour la partie privée, le contrat de don établi avec Marie-Josèphe Bonnetain en date du 22 mai 2023 prévoit une libre communicabilité du fonds sous réserve des dispositions prévues par la loi pour le respect de la vie privée (article 9 du code civil).

Zone des sources complémentaires

Documents en relation :

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon

3X Service départemental des enfants assistés du Rhône - Assistance à l'enfance dans le Rhône (1797-1959)

Notamment les articles 1842 à 1845 qui concernent directement la Maison des mères de Gerland (1936-1943).

216W Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) Enfance assistée (1904-1987)
Notamment les articles 153 et 161 à 184 qui concernent directement la Maison des mères de Gerland (1941-1957).

3001W Département du Rhône Services techniques des bâtiments départementaux - Travaux départementaux (1952-1984)

Notamment les articles 96 et 97.

5197W Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF - Fonctionnement. Nourricerie du Vinatier. Accueil des mères : dossiers individuels (1959-1970). 1920-1992

Notamment les articles 45 à 66 constitués des dossiers individuels d'accueil mère-enfant à la Maison des mères (1959-1970).

5387W Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) - Accueil Mère-Enfants : dossiers individuels. 1971-1999

216J Fonds Benoit Carteron, président du Conseil général du Rhône. 1874-1996

Notamment 266 J 126 Travaux départementaux. Maison des mères à Gerland. 1960-1981

316J Fonds Emma Gounot, "une vie au service de la famille". 1942-2016

Archives municipales de Lyon

59WP Electrocomptabilité - 4B (1953)

Notamment l'article 15 qui concerne le traitement du personnel municipal titulaire, dont celui de la

Maison des mères (1953).

195WP Bureau de l'Assistance - 2B (1912-1964)

Notamment :

- Article 7 qui concerne la fusion de la maison des mères de Gerland avec la maison départementale du Vinatier pour une maison maternelle municipale : convention avec le département, subvention (1933-1958).
- Article 9 qui concerne exclusivement la Maison des mères de Gerland. Règlement (1942-1953), agrément (1946), convention entre la Préfecture et la Mairie (1945-1951), commission et comité de surveillance (1946-1959), calcul du prix de revient de la journée (1951-1953), pécule pour les pensionnaires (1935-1959), statistiques des pensionnaires (1950-1955).
- Article 10 qui concerne le fonctionnement de la Maison des mères : rapports, correspondance, extraits de délibérations, états du matériel, notes (1933-1960).
- Article 11 qui concerne la Maison des mères. Pouponnière : création, aménagement, fonctionnement (1942-1958) ; création du diplôme de monitrice de puériculture (1943) ; projet d'érection d'une chapelle (1941-1944).

284WP Comptabilité générale-2B (1945-1956)

Notamment l'article 2 qui concerne la Maison des mères : prix de revient, prix prévisionnel : correspondance, arrêtés, tableaux récapitulatifs, délibérations du conseil municipal (1948-1954).

419WP Travaux Publics - 1B

Notamment l'article 42 qui concerne plusieurs édifices communaux : dont la maison des mères (Rue de Gerland) : aménagement et entretien 1955-1971.

512WP Service chargé des bâtiments communaux (1853-1971)

Notamment l'article 18 qui concerne des réparations et aménagement à la Maison des mères (1920-1959).

564WP Service des Carrières (1907-1961)

Notamment l'article 5 : Maison des mères : correspondance, textes officiels, notes de service (1948-1960)

747WP Service chargé de l'assistance publique (1792-1956)

Notamment

- Article 17 Maison des mères de Gerland (1917-1937). Décompte des frais d'hospitalisation : décomptes trimestriels, correspondance 1926-1937. Fonctionnement, travaux, demandes de renseignements, demandes d'admissions, fournitures : catalogues Pathé, correspondance 1920-1924. Fonctionnement, travaux, fournitures, demande de renseignements, personnel : catalogues (armoires frigorifiques), correspondance 1929-1936. Inaugurations de la maternité, de la crèche Notre-Dame et de la biberonnerie : correspondance 1931, 1935.
- Article 107 bureau d'hygiène.- Fonctionnement ; gestion de la Maison des Mères, des crèches et de la pouponnière : plans, affiche, correspondance (1924-1932).

923WP 6ème bureau (1828-1957)

Notamment l'article 346/2 qui concerne plusieurs édifices publics dont :

- création d'emplacements pour divers services dans la propriété du château de Gerland : transaction avec l'État relative à la levée d'option sur les terrains de la société de l'éclairage électrique: correspondance, rapports, plans, délibération 1916-1921.
- travaux de construction à la Maison des Mères: agrandissement, réfection des cours et de l'allée principale, construction de planchers: correspondance, rapports, détail estimatif des travaux, cahier des charges 1927

933WP Service chargé de la voirie (1791-1959)

Notamment :

- Article 29 : travaux de construction d'un 1er pavillon et du pavillon des mères-nourrices : marché et suivi des travaux 1923-1930.
- Article 30 : travaux de construction du pavillon des mères-nourrices : mémoires et certificats de paiement 1925-1930.
- Article 31 : travaux de construction du pavillon des mères-nourrices : concours pour l'installation du chauffage : projet des concurrents 1923.

948WP 6ème bureau - Voirie urbaine et bâtiments communaux (1875-1928)

Notamment l'article 40 qui contient : acquisition d'un immeuble pour la Maison des Mères (1919-1920).

956WP 6ème bureau Bâtiments communaux (1905-1939)

Notamment :

- Article 10/2 : Maison des Mères (quartier de Gerland) : travaux de construction et d'aménagement : rapports, correspondance, pièces comptables, marchés publics, plans, arrêtés, affiches 1917-1930.
- Article 11 : Maison des Mères (quartier de Gerland) : travaux de construction et d'aménagement : rapports, correspondance, pièces comptables, marchés publics, plans, arrêtés, affiches 1923-1929.
- Article 12 : Maison des Mères (quartier de Gerland) : travaux de construction et d'aménagement : rapports, correspondance, pièces comptables, marchés publics, plans, arrêtés, affiches 1922-1926.
- Article 13/1 : Maison des Mères (quartier de Gerland) : travaux de construction et d'aménagement : rapports, correspondance, pièces comptables, plans 1920-1928.

957WP 6ème bureau Voirie et bâtiments communaux (1868-1939)

Notamment :

- Article 41/4 : maison des mères (quartier de Gerland) : travaux d'aménagement (service d'accouchement, pavillon d'allaitement) et de réparation (chaufferie) : rapports, correspondance, pièces comptables, marchés publics 1930-1937.
- Article 98 : maison des mères (quartier de Gerland) : travaux de construction et d'aménagement d'un pavillon d'allaitement : rapports, correspondance, marchés publics, affiches, plans, pièces comptables, arrêtés 1930-1936.
- Article 99/1 : maison des mères (quartier de Gerland) : travaux de construction et d'aménagement d'un pavillon d'allaitement : rapports, correspondance, marchés publics, affiches, plans, pièces comptables 1930-1937.

960WP Travaux publics et Concessions - 4B (1882-1943)

Notamment l'article 10/1 : maison des mères (quartier de Gerland) : travaux de réparation : rapports, correspondance, pièces comptables 1932-1937

962WP Travaux publics et Concessions - 4B (1791-1948)

Notamment l'article 14/4 : EDIFICES COMMUNAUX : asile de nuit (Rue Seguin), habitations à bon marché, maison des mères de Gerland, pouponnières et crèches :- Travaux d'entretien et de réparation : rapports, correspondance, pièces comptables, plans, marchés publics 1912-1943.

963WP Travaux publics et Concessions - 4B (1864-1956)

Notamment l'article 63/1 qui concerne plusieurs édifices communaux dont la maison des mères de Gerland, crèches et pouponnières : travaux d'entretien, de réparation et d'aménagement : rapports, correspondance, pièces comptables, plans, marchés publics 1914-1947

964WP Travaux Publics - 1B (1831-1954)

Notamment l'article 11 qui concerne plusieurs édifices communaux dont la maison des mères de Gerland, crèches et pouponnières : rapports, correspondance, pièces comptables, plans 1940-1950.

966WP Travaux Publics - 1B (1863-1961)

Notamment l'article 23 qui concerne plusieurs édifices communaux dont la maison des mères de Gerland, crèches, pouponnières : construction, aménagement, réparations et entretien : rapports, correspondance, photographies, marchés publics, plans, pièces comptables 1928-1952.

1275WP Bureau d'hygiène - Crèches, pouponnières, centre de nourrissage de l'Arbresle, dossiers nominatifs, inventaire du matériel, comptabilité, statistiques (1930-1956) ; fonctionnement des services (désinfection-bactériologie, laboratoire de chimie, maison des mères, lutte anti-moustique), statistiques, comptabilité (1885-1957).

1741W Direction des Études - Bâtiments et terrains communaux : plans topographiques, de masse, parcellaires, de niveau, techniques, des coupes et façades (1876-1996).

Notamment l'article 5 qui concerne la Maison des Mères 186 rue de Gerland, crèche municipale de Gerland, château de Gerland, 120 chemin de Gerland (23 plans) (1901-1949).

Bibliographie :

Archives municipales de Lyon, <https://recherches.archives-lyon.fr/page/maison-des-meres-de-gerland> [consulté le 6 septembre 2023].

Marie-Josèphe BONNETAIN, « Grossesse et adolescence. Un risque ou une chance ? Une expérience institutionnelle », intervention au *Pavillon des Causeurs* le 21 février 2017 (Lyon 3e) [en ligne : <https://pierrebamony.com/2017/10/18/grossesse-et-adolescence-un-risque-ou-une-chance-une-experience-institutionnelle/comment-page-1/> consulté le 6 septembre 2023].

Yves BOULBÈS, *L'histoire des maisons maternelles. Entre secours et redressement*, Paris, L'Harmattan, 2005, 181 p.

Pascale DONATI, Suzanne MOLLO, Alain NORVEZ, Catherine ROLLET, *Les Centres maternels. Réalités et enjeux éducatifs*, Paris, L'Harmattan, 1999, 314 p.

Sonia GIROUD-TREFF, *Le Centre maternel départemental de Gerland*, mémoire de DEA de droit de la famille, 1993, 62 f°. [présent dans le fonds sous la cote 6206W4]

Répertoire

6206W1-6206W3 Centre maternel départemental de Lyon.

1968-1993

6206W1 Fonctionnement.

1980-1993

Organigrammes [années 1980], règlements intérieurs (1981-1992), rapports d'activité (1983-1990), synthèse de présentation du Centre (1982-1984), compte-rendu et notes préparatoires de réunion (1979-1980 ; 1990-1993), plaquettes de présentation du Centre (s.d. et 1991), correspondance (1982-1991) contenant notamment un échange avec Benoît Carteron, président puis président d'honneur du Conseil général du Rhône. Contient également un recueil de poésies réalisé par des résidentes (1980-1981).



LA MAISON MATERNELLE
OUVRE SES PORTES

- aux futures mamans désireuses de vivre avec une aide la dernière période de leur grossesse, et de préparer la naissance de leur enfant,
- aux mamans qui souhaitent retrouver avec leur(s) enfant(s) la possibilité de mieux vivre après une période de difficulté, de se préparer à reconstruire un foyer après un temps de réflexion.

ET VOUS PROPOSE

une vie commune avec une loi qui sert de référence.



C'est un lieu de vie ouvert dans un cadre calme, avec des lieux communs ou privés où chacune a la possibilité de recréer son espace et celui de l'enfant.

La solitude pèse lourd !

Les autres mamans, les enfants, l'équipe éducative, les infirmières, les psychologues, les médecins et l'assistante sociale sont là avec vous.



Ils peuvent vous écouter, comprendre, parler et cheminer.

6206W2-6206W3 Commission de surveillance.

1968-1985

Biographie ou Histoire :

Le centre maternel de Lyon, comme l'ensemble des établissements de ce type, est doté d'une commission de surveillance nommée par le président du Conseil général. Sa composition peut varier mais inclut des élus du Conseil général, des représentants de la Ville de Lyon, de la CAF ou encore de la DDASS. Outre la surveillance du fonctionnement de l'établissement, cette commission rend des avis sur sa gestion budgétaire et financière ainsi que la gestion des biens, examine l'ensemble des problèmes et peut assister la direction dans les difficultés rencontrées.

Présentation du contenu :

Procès-verbaux.

6206W2 20 juin 1968-11 septembre 1984.

1968-1984

Un registre. Il s'agit des procès-verbaux manuscrits.

6206W3 6 septembre 1983-29 mai 1985.

1983-1985

Il s'agit de procès-verbaux dactylographiés.

6206W4-6206W11 Activités scientifiques de Marie-Josèphe Bonnetain.

1919-2017

6206W4-6206W5 Recherches historiques.

1919-2016

6206W4 Histoire du Centre maternel de Lyon.

1919-1993

Documentation : copies et photocopies d'archives, principalement de la Ville de Lyon (1919-1929), coupures de presse et extraits d'ouvrage (1922-1993), étude statistique pour la période 1970-1979 (1981). Travail universitaire entrepris par Marie-Josèphe Bonnetain : projet de recherche, documentation, notes (1981). Groupe de travail interne au Centre : documents de pilotage, financement, études statistiques, synthèses (1990-1992). Travail universitaire entrepris par Sonia Giroud-Treff : ébauche de plan corrigé, mémoire de DEA en droit de la famille (1992-1993).

6206W5 Histoire d'autres établissements.

1974-2016

Concerne les maisons maternelles (1974-1976), les établissements de l'Assistance publique de Paris (s.d.), le centre maternel Porchefontaine à Versailles (1994-1996) et l'association Le Mas à Lyon (2015-2016). Il s'agit essentiellement de documentation : extraits de travaux scientifiques ou d'ouvrages, coupures de presse.

6206W6-6206W11 Réflexions autour du travail social.

1971-2017

Les thématiques abordées sont variées mais touchent essentiellement à l'enfance, la maternité, l'accueil des mères isolées en établissement, l'abandon, l'histoire des institutions telles que les maisons maternelles, etc.

6206W6-6206W7 Travaux personnel de Marie-Josèphe Bonnetain.

1980-2007

6206W6 Manifestations scientifiques ou militantes.

1980-2007

Dans la grande majorité des cas, il s'agit du texte dactylographié de l'intervention de Marie-Josèphe Bonnetain, ponctuellement accompagné du programme de la manifestation, de contributions d'autres auteurs ou d'actes complets. Les manifestations concernées sont des colloques, des journées d'études ou de travail, notamment de l'Association nationale des professionnels et acteurs de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire en faveur de l'enfance et de la famille (ANPASE). A signaler une présentation sur l'histoire de l'enfance assistée (s.d.) comportant des éclairages sur l'histoire des centres maternels de Porchefontaine (Versailles) et de Lyon et constituée de transparents pour rétroprojection, des documents et contributions relatifs au groupe de travail national sur la prise en charge parent isolé/enfant (1988-1991), les actes complets de journées d'études tenues au Centre maternel de Lyon (1987, 1988) et une contribution à la revue *Autrement* (1993).

6206W7 Missions en Roumanie.

1992-2002

Langue des unités documentaires :

Majoritairement en français mais quelques documents en roumain.

Biographie ou Histoire :

Dans les années 1990, Marie-Josèphe Bonnetain participe à des séminaires et à des missions en Roumanie organisés par Handicap International, essentiellement à Bucarest et Timisoara. Il s'agit alors d'apporter une expertise et un conseil pratique aux professionnels roumains. Lors de ces déplacements, elle est régulièrement accompagnée par Dominique Favre, psychologue exerçant au Centre maternel de Lyon, et Jacqueline Maqueda, orthophoniste et musicothérapeute.

Présentation du contenu :

Outre de la documentation et de la correspondance, on retrouvera les rapports de mission et de formation, notamment au Centre d'accueil mère enfant de Bucarest, qu'ils soient rédigés par Marie-Josèphe Bonnetain ou collectifs.

6206W8-6206W11 Documentation.

1971-2017

6206W8 Contributions individuelles.

1971-2010

Textes dactylographiés des interventions ou contributions. A signaler plusieurs textes de la juriste Jacqueline Rubellin-Devichi et de psychologues intervenant au Centre maternel de Lyon ou proches de Marie-Josèphe Bonnetain : Dominique Favre, Francis Maqueda, Joëlle Rochette.

Mode de classement :

Lorsque la contribution d'un auteur avait lieu lors de la même manifestation qu'une intervention de Marie-Josèphe Bonnetain, elle a été rapprochée de cette dernière en 6206W6.

6206W9 Manifestation scientifiques.

1985-2001

Programmes, actes complets ou synthétiques, correspondance.

6206W10 Sources juridiques.

1980-2002

À signaler un exemplaire du rapport *L'aide à l'enfance demain. Contribution à une politique de réduction des inégalités* (1980) dit rapport Bianco-Lamy, du nom de ses auteurs Jean-Louis Bianco et Pascal Lamy.

6206W11 Presse.

1989-2017

Originaux découpés, ayant trait à des sujets variés mais en lien avec le travail social autour de l'enfance et la maternité ou la ville de Lyon.
